

# VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 20 juin 2016

**OBJET :**

**Subvention à l'association  
« Saint Max Essey Football Club »**

**Rapporteur : M. SAPIRSTEIN  
Délibération n° 15**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Le rapporteur rappelle aux membres du Conseil Municipal que les différends intervenus au cours de l'année 2015 entre les dirigeants de l'association « Saint Max Essey Football Club » et une partie significative de ses adhérents, ont eu pour conséquence la création d'une nouvelle association sportive : l'association « Football Club d'Essey-lès-Nancy ».

Or, le Président de l'association « Saint Max Essey Football Club » a estimé que le partage des installations sportives supposait un coût supplémentaire pour son association qui supporte le coût des fluides liés à la distribution de l'eau et de l'électricité. Il a donc sollicité une subvention supplémentaire auprès de la collectivité.

Dans ce contexte, il a été accepté de majorer la participation de la ville pour l'année 2016 en la revalorisant à hauteur de 8 500 € au lieu de 7 307,15 €, suite à la signature de l'avenant n°2 du 2 mars 2016 à la convention du 28 février 2008 portant sur l'utilisation des vestiaires et des terrains de football avec partage des installations.

De plus, un engagement a été pris pour examiner, après l'arrêt des comptes de l'association « Saint Max Essey Football Club » de l'année 2015, s'il avait été constaté une perte pour ce club.

Après examen du compte de résultat de l'année 2015, il apparaît que l'association « Saint Max Essey Football Club » a dépensé 7 691,45 € pour couvrir les frais liés au fluides, alors même qu'elle avait bénéficié d'une aide de la commune de 7 323,93 € à cet effet. Le Conseil Municipal a la possibilité de verser une subvention de 367,52 € à l'association « Saint Max Essey Football Club », montant correspondant à la perte supportée par le club.

## **PROPOSITION**

Vu l'avis de la Commission « Jeunesse et Sport » en date du 2 juin 2016, il est proposé au Conseil Municipal de verser une subvention de 367,52 € au profit de l'association « Saint Max Essey Football Club ».

Il est précisé que les crédits inscrits au budget 2016, article 65748 - « Subvention aux associations », sont suffisants.

## **DELIBERATION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité et 1 abstention (M.LEINSTER) la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe et Moselle le 24 juin 2016.

**Pour Extrait**



**Michel BREUILLE,  
Maire**

**VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE  
ARRONDISSEMENT DE NANCY  
CANTON DE SAINT MAX**

**CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2016**

tenu sous la présidence de  
de M. Michel BREUILLE

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	28
- Convocation du Conseil Municipal le :	10 juin 2016
- Convocation distribuée les :	10 juin 2016
- Affichage du compte-rendu le :	24 juin 2016
- Affichage du procès-verbal le :	23 septembre 2016

**PRESENTS**

- M. LAURENT, MME DEVOUGE, M. SAPIRSTEIN, MME CADET, M. THOUVENIN, MME COLME, M. VOGIN Adjoints
- MME LEDROIT, M. FRANIATTE, M. PERNOSSI, MME SAGET, M. HOFFER, MME CLAIR, M. ROSSIGNON, MME DOLATA, M. GONCALVES, M. MARSON, M. LEINSTER, MME MATHIEU, M. RIFF, MME PAGELOT, M. CLOMES, M. CAUSERO  
Conseillers Municipaux.

**POUVOIRS**

- MME SIMONNET à M. LAURENT
- MME GEORG à M. MARSON
- M. DI TOMMASO à M. PERNOSSI
- MME POYDENOT à M. CAUSERO

**EXCUSEE**

- MME LANZI

**SECRETAIRE DE SEANCE**

- MME PAGELOT

Pour extrait



**Michel BREUILLE,  
Maire**